

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 septembre 2016

SÉCURITÉ DE L'USAGE DES DRONES CIVILS - (N° 3750)

Adopté

AMENDEMENT

N° CD14

présenté par
Mme Le Vern, rapporteure

ARTICLE 2

Au début de la première phrase de l'alinéa 5, substituer à la première occurrence du mot :

« Le »,

le mot :

« Tout ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.